

COMMUNE DE TAILLEBOURG 17350
Compte Rendu du Conseil Municipal du lundi 26 juillet 2021 à 18h00
sur convocation du 17 juillet 2021

Présents :

Mesdames Marie-Claude CUBILLO, Claire FAVREAUX, Aude MATHIEU
Messieurs, Guillaume COVELA RODRIGUEZ, Ludovic ERABLE, Gérard GALLAIS, Philippe GANTHY, Fabrice GUILLOT, Pierre TEXIER, Jean-Noël FLEGEO

Absents excusés :

Madame Gillian BROOME a donné pouvoir à Madame Marie-Claude CUBILLO, Monsieur Daniel ARROYO BISHOP a donné pouvoir à Monsieur Philippe GANTHY ;
Mesdames Sylvie ALBERT, Catherine SARRAZIN, Monsieur Thomas TAVERNIER

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe GANTHY

Ordre du jour :

- 1) **Approbation du PV du 17-06-2021**
- 2) **Délibération : Demande de Subvention Journées du Patrimoine**
- 3) **Délibération : Désignation Référent « Pass Sanitaire »**
- 4) **Soirée Jazz du 06 août 2021**
- 5) **Questions diverses**

Ouverture de séance :

- 1) **Approbation du PV du 17-06-2021**

Vote : Tous Pour

- 2) **Délibération : Demande de subvention Journées du Patrimoine.**

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, la Commune peut solliciter la Région Nouvelle Aquitaine pour l'obtention d'une subvention.

Les services « Région-Patrimoine-Inventaire » ont proposé à la Commune d'être « village phare » à cette occasion.

Monsieur le Maire présente le plan de financement aux membres du Conseil Municipal

DEPENSES			RECETTES		
Tiers	Objet	Total TTC	Tiers	Objet	Total TTC
CAPS	Agent de sécurité	282,00 euros	Région	Subvention	866,00 euros
	Rémunération Etudiante visites guidée	150,00 euros	Commune	Auto financement	866,00 euros
Les Baladins du Comté de Taillebourg	Prestation association locale	500, 00 euros			
Commune	Panneaux + Publication Patrimoine	800,00 euros			
		1732,00			1732,00 euros

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide le plan de financement.

Vote : Tous Pour

3) Délibération : Désignation Référent « Pass Sanitaire »

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que suite aux dernières annonces gouvernementales, le « Pass Sanitaire » est généralisé à un certain nombre de manifestations, de rassemblements,

Le Pass Sanitaire consiste en la présentation, numérique ou papier, d'une preuve sanitaire. Les preuves acceptées sont la vaccination, à la condition que les personnes disposent d'un schéma vaccinal complet du délai nécessaire post injection finale, de la preuve d'un test négatif de moins de 48h, du résultat d'un test PCR ou antigénique attestant du rétablissement de la COVID 19 datant d'au moins 11 jours de moins de 6 mois.

Tous les résultats seront téléchargeables pour les usagers via SI-DEP.

Concrètement, l'autorité ou la personne habilitée contrôle le « Pass Sanitaire » via une opération de vérification/lecture, en local, grâce à l'application Tous Anti Covid Verif et sans conservation de données.

Il sera également possible de vérifier l'identité des personnes en leur demandant de présenter un document d'identité officiel.

Monsieur le Maire fait appel aux candidatures parmi les conseillers ayant leur « Pass Sanitaire » et souhaite que le Conseil Municipal désigne 2 référents.

M. TEXIER, M. GANTHY, M. FLEGEO sont volontaires.

Après en avoir délibéré, M. TEXIER, M. GANTHY, M. FLEGEO sont désignés Référents « Pass Sanitaire ».

Vote : Tous Pour

4) Soirée Jazz du 06 août 2021

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal s'ils sont favorables au maintien de la soirée Jazz du vendredi 06 août 2021.

Vote du Conseil : 10 Pour, 1 Contre Monsieur Gallais

5) Questions diverses

Madame CUBILLO indique que la grille récemment installée pour l'évacuation des eaux noires du Camping-Car Park n'est pas adaptée. Elle indique que celle-ci n'est ni esthétique, ni hygiénique.

Monsieur GALLAIS répond que cette grille de filtration a été posée afin d'éviter aux personnes de jeter des objets qui obstruent la canalisation d'évacuation et qui endommagent la pompe de relevage.

Monsieur le Maire propose de réfléchir à une alternative.

Monsieur COVELA-RODRIGUEZ demande s'il existe un planning d'entretien des rues et des espaces verts car il a constaté que les herbes étaient hautes dans certaines rues de la commune. Monsieur le Maire informe que lors d'une réunion, le personnel d'entretien a souligné son désarroi face à la pousse importante de la végétation cette année et que les agents techniques souhaitent avoir un renfort ponctuel de personnel entre Avril et Juin.

Monsieur le Maire informe qu'une Commission d'Etude des Appels d'Offre concernant le diagnostic général du parc et des remparts se tiendra fin août.